

L'Hydro-Québec dépense \$30 MILLIONS

par Jean Roy

NORANDA - L'Hydro Québec investira plusieurs millions de dollars dans la région au cours de 1975. La capacité installée du réseau Abitibi sera portée de 313 à 350 mégawatts par l'aménagement et la mise en service d'un groupe à Première chute. Les travaux dureront environ un an.

D'autre part, face à la hausse de la consommation d'énergie électrique dans le Nord-Ouest et dû au fait que le réseau régional ne sera pas au réseau provincial avant la fin de 1979 ou au début 1980 par une des lignes de transport qui s'étendra de la rivière La Grande à Montréal.

Etant donné que la mine Noranda aura besoin à elle seule de 15 mégawatts au cours de l'an prochain, cela ne sera pas suffisant pour les périodes de pointes, d'ici à ce que l'énergie de la Baie James devienne disponible en 1980.

Par exemple l'an dernier, soit au 26 novembre, on avait atteint une consommation de 264 mégawatts, avant la période de l'année au cours de laquelle la consommation est la plus élevée et avant la reprise de la consommation à Tembec, l'un des plus gros clients de l'Hydro dans le Nord-Ouest. Porter la puissance à 350 mégawatts n'est donc pas suffisant devant l'explosion de résidences tout à l'électricité, les séchoirs à bois, les nouvelles industries, les nombreux projets dans le domaine minier, l'Hydro est dans l'obligation d'utiliser des turbines à gaz pour parer à toute éventualité.

Le nouveau groupe de Première chute devrait être en service à la fin de décembre 1975. Toutefois les turbines à gaz seront probablement nécessaires.

On utilise tout simplement des moteurs d'avions (B-747) qui actionnent, par la poussée qu'ils produisent, des turbines. L'Hydro installera trois turbines de ce type, au coût d'environ \$30 millions au poste Pandora, près de Cadillac. Il ne faut que six mois pour compléter la construction des installations, la mise en place du matériel et la mise en marche de l'équipement.

Les turbines à gaz seront démontées probablement en 1979 lorsque la région sera reliée au réseau provincial ce qui permettrait la livraison en Abitibi d'énergie produite à Churchill ou à Manic-Outardes.

L'Echo avait prévu ces récentes décisions de l'Hydro Québec en premier au début de décembre 1973, alors que nous étions au pire de la crise de l'énergie.

Ecole modulaire pour les Indiens

VAL D'OR - Une école comportant 15 sections modulaires "pré-fabriquées" et rassemblées sur place est la formule que la Commission scolaire de Val d'Or a choisie pour parer aux besoins d'une institution d'enseignement pour les Indiens du lac Simon, près de Louvicourt.

Nous n'avons pas voulu parler pour une école de caractère permanent, nous a-t-on fait remarquer, surtout à cause de l'incertitude qui règne sur la population d'âge scolaire d'une année à l'autre. On assiste présentement à une diminution des naissances. C'est l'entreprise de

construction Quebeco, de Val d'Or, qui a obtenu le contrat. La soumission ouverte le 26 septembre donnait un prix global de \$248,900.

On est à attendre actuellement les résultats d'une entente fédérale-provinciale pour le fond de terrain. Le 26 octobre est la date limite pour la signature du bail emphytéotique.

L'école modulaire comptera six classes, des bureaux, un vestiaire, un corridor et autres pièces d'utilité.

On a adopté pareille formule d'école modulaire ailleurs dans la région.

Service d'orientation

VAL D'OR - Il se peut que vous soyez un adulte et que vous n'ayez pas eu la chance qu'un conseiller en orientation vous aide à choisir un métier ou une profession. Il se peut également que vous ne soyez pas tout à fait heureux dans le travail que vous faites actuellement. Vous aimeriez peut-être discuter de vos possibilités dans une nouvelle profession.

Ces diverses observations pourront trouver réponse dans un nouveau service que l'éducation des adultes de la C.S.R. La Vérendrye met à la disposition du public en général. Il s'agit d'un conseiller en orientation que le public se plaît à reconnaître à l'appellation d'Orienteur. Nous croyons qu'il y a des gens qui ont besoin de ce service et l'éducation des adultes veut le leur offrir sans plus de délai.

Ce projet fait partie des prévisions du "Service d'aide personnelle et d'animation communautaire" pour l'année 74-75. Nous avons engagé, à cette fin, un conseiller à mi-temps pour les étudiants-adultes à plein temps. Ce spécialiste pourra recevoir, pendant toute une soirée, tous les adultes qui sont intéressés à le rencontrer pour des problèmes d'orientation.

Afin de pouvoir faciliter votre accès à ce service, vous n'avez qu'à communiquer avec le service de l'éducation des adultes, au numéro 824-2754. Demandez la secrétaire de camille Trudel et donnez votre nom et votre numéro de téléphone. Le conseiller en orientation entrera en contact avec vous et prendra rendez-vous par la suite. Ce service est absolument gratuit et s'adresse à tous les adultes qui le veulent bien.

Pour ceux qui ont vu l'annonce d'Yvon Deschamps sur l'éducation des adultes, vous avez sans doute remarqué qu'il parle de service d'orientation. Et bien, c'est justement de ce service dont nous venons de vous entretenir.

Naturellement, nous souhaitons vous être utile en vous offrant ce service. Si par la demande il devenait insuffisant, nous verrons à l'améliorer à plus d'une soirée par semaine. Bien entendu, le contraire est susceptible de se produire si personne n'utilise ce nouveau service du projet Seapac (Service éducatif d'aide personnelle et d'animation communautaire).

Camille Trudel,
Responsable Seapac.

Les comptables agréés en congrès à Val d'Or

VAL D'OR - L'Association des Comptables Agréés du Nord-Ouest tiendra son assemblée annuelle vendredi, le 25 octobre, à Val d'Or, sous la présidence de M. Yvon Lafontaine, c.a. A cette occasion, les C.A. du Nord-Ouest recevront la

visite du président provincial de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec, M. Charles Pelletier, du vice-président M. Borice Levine, c.a., et M. André Desrochers, c.a., directeur administratif adjoint.

Fermera, fermera pas

Suite aux rumeurs qui courent à l'effet que le Ministère de la Justice s'approprierait à cesser les services juridiques qui se donnent actuellement au Palais de Justice de Ville-Marie, le STENOQ tient à protester vivement contre cette éventuelle décision.

Pour le STENOQ, il s'agit d'une politique de rentabilité qui ne tient pas compte des conséquences économiques et humaines pour le milieu concerné. Cette politique s'applique à celle de la fermeture des écoles sous le prétexte sacro-saint de la rentabilité économique à tout prix.

Il n'y a pas de doute que la fermeture d'un service dans une municipalité a des

effets d'entraînement sur les autres services existants...

Il ne nous semble pas qu'une telle décision puisse s'inscrire dans un plan d'organisation et de développement des régions éloignées et économiquement faibles d'un Québec moderne.

MÉTÉO

L'après-midi d'aujourd'hui (mercredi) sera ensoleillé alors que jeudi apportera un temps nuageux avec possibilité d'averses. Le soleil devrait revenir pour vendredi, alors qu'on prévoit du temps couvert pour la fin de semaine.

Votre agenda

23 octobre:

AMOS - Assemblée annuelle du Comité des citoyens d'Amos au local habituel à 19 h. 30
VAL D'OR - A compter de cette date, les Dames auxiliaires bénévoles de l'hôpital St-Sauveur préparent la tire de la Ste-Catherine à 19 h. chaque mercredi soir à la cuisine de l'hôpital St-Sauveur.

24 octobre:

BARRAUTE - Assemblée des Femmes chrétiennes à 20 h. à l'endroit habituel

24 et 25 octobre:

BARRAUTE - Vente de linge usagé organisée par les Filles d'Isabelle à l'Hôtel de ville de 9 h. à 17 h. et en même temps vente de pâtisseries.

26 octobre:

VAL D'OR - 31e congrès régional de l'Association forestière du Nord-Ouest Québécois, à l'Auberge des Gouverneurs de Val d'Or. Le thème: Restructuration de nos forêts. Sous la présidence de M. Gérard Saucier, de Val d'Or. Le sous-ministre Michel Duchesneau, des Terres et Forêts, sera présent. Programme pour les dames.

26 et 27 octobre:

VAL D'OR - Congrès régional annuel des Chevaliers de Colomb au Carrefour. Les dames invitées. Le thème: Joie de vivre. Mgr Gaston Hains et Mgr Jean-Guy Hamelin seront présents. 800 personnes attendues.

24-25 octobre:

BARRAUTE - Vente de linge usagé organisée par les Filles d'Isabelle à l'Hôtel de ville de 9 h. à 17 h. et en même temps vente de pâtisseries.

27 octobre:

RIVIERE-HEVA - Partie de cartes à 8 h., le dimanche 27 octobre, au sous-sol de l'église, à l'occasion du 30e anniversaire des Fermières.

28 octobre:

VAL D'OR - Les activités annuelles débiteront selon une politique complètement renouvelée à la Chambre de Commerce de Val d'Or. Les membres invités avec leur conjoint. Egalement tout intéressé non-membre. Le dîner-assemblée débutera à 6 h. précises. Une invitation du nouveau président Maurice Fortin.

VAL D'OR - Assemblée de zone du mouvement des Femmes chrétiennes à l'hôtel de ville à 20 h.

29 octobre:

VAL D'OR - Salle Félix Leclerc, Centre Culturel, mardi le 29 octobre à 20 h., les intéressés à la cause du théâtre sont invités à une rencontre.

VAL D'OR - Les Insolents vous invitent à une réunion d'animation théâtrale à 20 h. à la salle Félix Leclerc du centre culturel.

5 novembre:

VAL D'OR - Que doivent faire les commerçants du Centre-Ville de Val d'Or? On le saura à l'Escalade mardi soir, le 5 novembre, à compter de 8 h.

Souper aux huitres

avec danse et buffet froid

Organisé par:

RENE FORTIER
et JACQUES BOILY

Aux galeries Val D'or

Le 9 novembre à 7 h. p.m.

Billets disponibles au département des viandes chez Dominion.

Education

L'école du lac Simon va couter \$250,335.94

par Armand BEAUDOIN VAL D'OR - La Commission scolaire de Val d'Or va verser à Quebec Inc. la moitié des \$250,335.94 que coûte la construction d'une école modulaire à Louvicourt (lac Simon).

Dès que les travaux seront terminés à la satisfaction de la Commission, Quebec recevra une autre tranche du

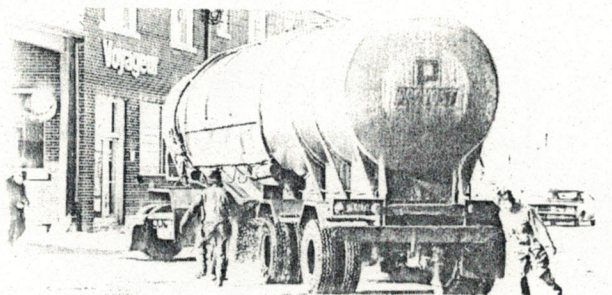
montant de la facture, soit 40% immédiatement et 9% après inspection finale dans une période de trente jours.

La Commission a décidé de se garder une retenue de 1% pendant un an comme garantie au cas où des défauts de construction se révéleraient durant cette période.

Pendant la même assemblée du 13 janvier,

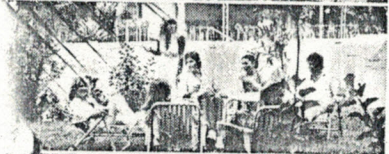
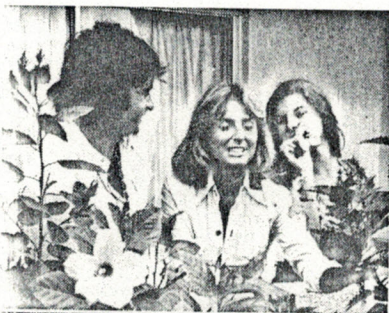
les commissaires ont aussi résolu de nommer des inspecteurs de travaux. Il s'agira de MM. Roland Veillet, président de la Commission scolaire, Louis-E. Hiller, directeur de l'équipement, et Laurio Beaulieu, contremaître de la Commission.

Un représentant du service de l'équipement du ministère de l'Éducation se joindra à ce groupe.



UN CAMION-CITERNE a failli verser son contenu dans la rue à sa sortie d'un garage. Grâce à l'action rapide du chauffeur de camion, on a réussi à limiter les dégâts. Il y a tout de même eu un peu de carburant répandu sur la rue.

(Photo: L'Echo-BOURCIER)



les 14 soleils, ça réchauffe le Québécois!



Si vous commencez à avoir la peau blême, venez donc vous faire bronzer aux 14 soleils d'Air Canada!

Vous allez y rencontrer des amis et vivre des expériences inoubliables. Choisissez une destination, un programme de vacances à votre goût et venez nous rejoindre par le prochain avion.

Appartements "pas d problème" à la Barbade

IT 4AC 15L 102(B)

Les appartements Golden View et Golden Palm au Sunset Crest Resort, c'est de la quiétude en location, la facilité, la vie de pacha.

Sunset Crest Resort, c'est un grand village privé qui met tout à votre portée, depuis ses magasins, ses services de transport, de location de voiture, d'entretien, de garderie, de cuisiniers et ceux d'un représentant 14 soleils. Jusqu'aux installations sportives les plus recherchées.

Demandez à votre ami l'agent de voyage ou à Air Canada le dépliant La Barbade, les appartements "pas d problème".

- Avantages:
- transferts entre l'aérogare et les appartements;
 - appartement climatisé, comprenant salle de séjour, chambre, cuisinette garnie, salle de bains et balcon ou terrasse;
 - entretien ménager quotidien;
 - service d'autobus des appartements Golden View à la plage;
 - réception d'accueil au rhum;
 - services d'un représentant 14 soleils sur place;
 - sac de plage.

2 semaines (2 pers. par app.) de **\$197** (US) à **\$337** (US) par personne.

La Jamaïque - Ocho Rios Spécial Boonoonoonos

IT 4AC 15L 166

Qu'est-ce donc que ce Boonoonoonos? C'est un régal jamaïcain, spécialement apprêté pour les adeptes des 14 soleils: une promenade romantique en bateau, suivie d'une fête jamaïcaine somptueuse avec cuisine, boissons et spectacle du pays. C'est aussi une réception au rhum; c'est un coupon vous donnant droit à un repas gratuit aux alentours, des escomptes dans les magasins et à des clubs de golf, en plus du confort et du chaleureux accueil des deux hôtels qui vous l'offrent: le Tower Isle et le Shaw Park Beach.

L'hôtel Tower Isle, c'est un domaine qui s'étend sur des acres de jardins en bordure de l'océan. L'hôtel Shaw Park Beach, c'est un coin de paradis pour ceux qui sont à la recherche de tranquillité, de calme et de repos.

- Avantages:
- chambre climatisée, salle de bains;
 - petit déjeuner et dîner tous les jours;
 - sac de plage;
 - transferts entre l'aérogare et l'hôtel.

\$519 2 semaines (2 pers. par chambre) (US) par personne.

La Martinique Méridien

Dominique

IT 4AC 15L 206

Hôtel de luxe (quatre étoiles), le Méridien n'a rien négligé pour faire de son site, la baie de Fort-de-France, une île sur une île. Plage de sable blanc, marina, ski nautique, voile, plongée et pêche sous-marines, piscine, tennis, golf, tout cela à votre portée, sur le terrain de l'hôtel.

- Avantages:
- chambre climatisée, lits jumeaux, salle de bains et balcon;
 - petit déjeuner et dîner tous les jours;
 - sac de plage;
 - transferts entre l'aérogare et l'hôtel.

\$551 2 semaines (2 pers. par chambre) (US) par personne.

Les Bahamas - Nassau Holiday Inn

IT 4AC 15L 112

A deux pas du Casino s'étève le majestueux Holiday Inn. Ses chambres climatisées et pourvues du confort moderne, ouvrent toutes sur un balcon privé surplombant l'océan.

- Avantages:
- chambre climatisée, 2 lits doubles et salle de bains;
 - tennis;
 - sac de plage;
 - transferts entre l'aérogare et l'hôtel.

\$306 2 semaines (2 pers. par chambre) (US) par personne.

Tarif aérien non compris Les tarifs indiqués sont en vigueur du 15 décembre 1974 au 15 avril 1975.

Veuillez, s'il vous-plait, me faire parvenir:
 le "Guide-vacances 14 soleils/îles" (M-7521F)
 le dépliant La Barbade, les appartements "pas d problème" (M-7529F)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

_____ est mon agent de voyage.

Adressez à: le Guide-vacances 14 soleils, Air Canada, case postale 598, Montréal, Québec, H3C 2T7.



AIR CANADA

27.08.75

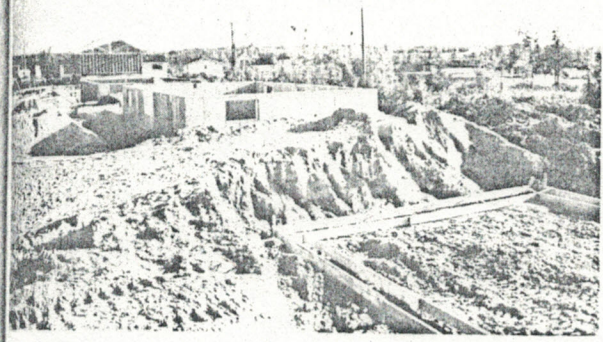
A-9



façon de vivre.



La construction va bien cette année à Malartic



Chantier de construction à Malartic.

MALARTIC - Un porte-parole de la ville de Malartic considère que le mouvement de la construction est très bon cette année avec des projets déjà en marche d'un million de

dollars et d'autres très considérables qui se matérialiseront bientôt.

Depuis le printemps, la Ville a émis des permis de construction nouvelle pour

(Photomag-BOURCIER)

32 maisons d'une valeur globale de \$781,000 et des permis pour améliorations de maisons existantes pour une valeur de \$135,700.

Par ailleurs, on prévoit la reconstruction prochaine de l'usine de rabotage des Industries Alarie pour remplacer celle qui a été la proie des flammes dernièrement. Ce sera là un investissement très élevé.

D'autre part, on s'attend à une décision prochaine de Logetex pour la construction de plusieurs autres maisons.

Pavage à Pascalis et Louvicourt

QUEBEC - Le député fédéral du comté d'Abitibi-Est et adjoint parlementaire du ministre des Terres et Forêts, M. Roger Houde, annonce que le ministre des Transports, M. Raymond Mailoux, a accordé un contrat de \$482,779.93 à la firme Lamotte Québec Inc., de Noranda, pour l'exécution de travaux de voirie dans son comté. M. Houde fait savoir que

ce contrat a été octroyé pour la pose d'un revêtement bitumineux sur pavage déjà existant sur la route No 113.

Le député d'Abitibi-Est précise que ces travaux couvriront une distance de 22.58 milles. Ils seront effectués dans les cantons non organisés de Louvicourt et Pascalis, ainsi que dans la paroisse et la ville de Senneterre.

Un expert sur lequel on peut compter!



JACQUES HEON
Directeur Banque Royale
818, 3e Avenue
Val d'Or,
Québec

Demandez-vous de vos affaires...
BANQUE ROYALE
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert

Un nom indien pour l'école?

Armand BEAUDOIN
VAL D'OR - L'école d'une quinzaine de modules que la Commission scolaire de Val d'Or a construite à la réserve indienne du lac Simon, à Louvicourt, pourrait bien porter le nom de "Amik-wiche".

Les membres du conseil, réunis en assemblée spéciale lundi soir, le 25 août, ont considéré quelques propositions de noms qui leur sont parvenues d'un comité formé voilà quelque temps dans ce but. Deux Amérindiens, dont M. John

Papette, faisaient partie du comité.

Le nom "Amik-wiche" veut dire "maison des castors" en langue algonquienne. Certains croient qu'il serait symbolique à plusieurs points de vue. Le castor est propre au Canada et figure même dans les armoiries nationales. Il est par surcroît un animal réputé pour son esprit de travail, son "intelligence", son adresse, sa volonté de réussir, sa persévérance. Le comité a toutefois

soumis plusieurs vocables qui sont: Miteabwesi (chef fondateur du lac Simon); Teiman (canot, le symbole des Algonquins); Amik-wiche (maison des castors); Kissis (soleil); Opwagan (calumet), et Mikiwam (définition des maisons typiques du lac Simon).

Ces noms, rappelés-en, sont par ordre d'importance, aux yeux des Indiens, dans cette liste. Le choix, de toute façon, se fera après mûre réflexion quelque temps après la rentrée des classes.

CALENDRIER O'KEEFE D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Voici une liste d'événements auxquels vous voudrez sans doute participer. Si vous voulez annoncer dans cette colonne une activité locale dans laquelle vous êtes engagé, parlez-en à Roger Ouellet, votre agent O'Keefe, Casier Postal 411, Val d'Or 824-2910



Si vous le désirez, votre agent peut vous aider à obtenir une unité mobile O'Keefe. La Fondation Sportive O'Keefe vise à encourager le plus grand nombre de personnes à participer aux sports amateurs et à hausser le niveau de performance des sportifs. Pour plus d'informations au sujet de la Fondation Sportive O'Keefe et de l'unité mobile O'Keefe, appelez votre agent local.

Hommage à tous les travailleurs du Nord-Ouest québécois

à l'occasion de la FÊTE DU TRAVAIL

Le lundi 1er septembre 1975

offrez-vous une autre O'Keefe

d'Or
tée

\$1 19

IS DE MER,
ONS DE
S SORTES

imon
cho" 10 oz. \$2.59
lb

arc-en-ciel \$1.39
lb

ies avec ou sans
ques de ho-
ngoustines,
de grenouilles.

Service gratuit d'entretien de vos vêtements

ROYAL

Nettoyeurs Buanderie

945, 3e Ave. Val d'Or 824-2731

Roland Comptoir
Tél. 757-4733 Tabagie Jaffo
Malartic-Cadillac 757-4065 Malartic

Stationnement gratuit à l'arrière du Nettoyeur Royal

Edu carton

PHOTOGRAPHIE

en bref... en bref... en bref...

Le ministère de l'Éducation a refusé d'accepter la réservation de huit joueurs, que la Commission scolaire de Val d'Or avait réservés à son calendrier de cette année pour fins de diffusion de ses objectifs auprès des enseignants. Ces journées tombaient les 5, 6 et 7 janvier, les 9 et 10 mars et les 21, 22 et 23 juin. Les commissaires ont toutefois l'intention de procéder à cette diffusion jugée très constructive à d'autres moments.

Le Bureau touristique du Canada a de nombreuses demandes de Canadiens de l'extérieur du Québec et des Américains qui veulent se rendre à la Baie James pour visiter les chantiers et explorer la faune du territoire. On ne sait pas encore quand la Société d'énergie "ouvrira" une partie de cette région au grand public.

Les prospecteurs du Nord-Ouest ont recueilli plus de 2,000 signatures au bas de leur requête. Ils veulent rencontrer le premier ministre du Québec au mois de septembre afin de lui faire les représentations nécessaires pour revigorer l'industrie de l'exploration minière chez les petites compagnies.

M. Hector Landry a terminé son mandat de directeur général de l'hôpital St-Sauveur de Val d'Or le 8 septembre dernier. Il avait occupé ces fonctions par intérim du 28 septembre au 4 février 1972 alors qu'il commença à les assumer officiellement. C'est M. Claude Lambert, le directeur aux finances, qui le remplace en attendant la nomination d'un directeur nouveau. M. Landry est maintenant administrateur-gérant de la ville de Lebel-sur-Quévillon. Après avoir prêté serment à ce titre en présence du maire sortant, M. Gérard Poirier, le 2 septembre, il a lui-même assermenté M. Raynald Cossette comme nouveau maire de la municipalité. Ce dernier terminera le mandat de M. Poirier qui expirera en 1978.

L'Hôpital Hôtel-Dieu d'Amos a commencé à mettre en application une directive du ministère des Affaires sociales au sujet des injections. Depuis le 1er septembre, en effet, tout patient externe devra payer \$4 pour une injection. Dans certains cas, où il y a hospitalisation dans les 24 heures, le coût du traitement entre dans les frais d'hospitalisation. Cette politique a été mise en vigueur pour récupérer des dépenses que l'institution fait sans espoir de compensation sous l'empire de la loi de l'assurance-maladie. Le malade qui fournit son propre médicament ne déboursa que \$2, alors que l'étranger devra payer \$5.20 l'injection.

La nouvelle école modulaire de la réserve indienne du lac Simon, à Louvicourt, portera le nom de "Amil-Wiche". Le terme algonquin veut dire "maison des castors". Il faut avouer que cette appellation pour une école est très symbolique. Des Amérindiens de l'endroit faisaient partie du comité formé pour le choix d'un nom.

La Commission scolaire de Val d'Or a octroyé le contrat de son huile à chauffage pour l'hiver 1975-76 à Petrofina Canada au

prix de \$0.378 le gallon en plus d'un escompte de .1040. Cette maison était le plus bas soumissionnaire parmi les neuf qui avaient proposé des prix.

Mme Monique Papatie agira comme professeur de langue et de culture indienne à la nouvelle école du lac Simon pendant l'année scolaire en cours. Une bonne partie des élèves sont d'origine algonquine.

L'assemblée publique des électeurs-proprétaires de la municipalité de Sullivan a propos d'un règlement d'emprunt de \$960,000 pour la réfection du réseau d'aqueduc et d'égout et de protection contre les incendies aura lieu ce soir, à 19 heures, à l'hôtel de ville de Sullivan.

Rencontré le jovial Jack Day, de retour d'Irlande, après huit ans de séjour là-bas. Il revient à Val d'Or pour y demeurer cette fois. Et Jack de dire: "Le Canada, c'est le meilleur pays au monde. En arrivant en Irlande, on nous dit de reculer nos montres de cinq heures, mais en réalité, il faudrait les reculer de 100 ans. Vive le Canada". Et nul doute que tous ses amis lui souhaitent la bienvenue. Jack se cherche quelque chose pour l'occuper, un travail ailleurs que sous terre quoi. Il veut se reposer des 35 années passées dans la vente de la terre.

L'Association des hôteliers du Québec tiendra son congrès à Rivière-du-Loup à compter d'aujourd'hui. Les séances d'étude traiteront de la fiscalité, des formes juridiques de l'entreprise, les programmes de financement, la réglementation des services d'hôtellerie et de la Commission de contrôle des permis d'alcool.

Le projet Ferchibal continue de faire son chemin. M. Jean Lavoie, ex-président du CRD du Saguenay-Lac-St-Jean, a été nommé conseiller spécial au ministère des richesses naturelles pour la réalisation du projet Ferchibal et ses projets satellites.

L'Association touristique des Laurentides tiendra son Festival durant les deux dernières fins de semaine de septembre et la première d'octobre. Les villes vedettes de ces manifestations sont St-Jovite, St-Donat et Ste-Agathe. Plusieurs Abitibiens profiteront sûrement d'un voyage dans la Métropole pour goûter à ces fêtes.

Un télégramme a été adressé à M. Barney Dinson, ministre des Affaires Urbaines à Ottawa, par M. Gérard Laprise, député d'Abitibi. M. Laprise demande une prorogation de la subvention de \$500, aux acheteurs de maison, vu la situation très faible, de la mise en chantier de maison familiale. La subvention présente devrait finir le 31 octobre prochain.

Radio-Québec installera prochainement une radio-communautaire à Rouyn et elle est sensé débiter en novembre 1975. Michel Delorme, de Beaudry, en est le promoteur.

M. Camil Samson appuie Marie-Josée Longchamps

ROUYN - Devant une foule record réunie au sous-sol de l'Eglise de la Paroisse Immaculée Conception à Rouyn, pour entendre la conférencière, Madame Marie-Josée Longchamps, directrice générale d'Offensive pour la Vie, le Chef du Ralliement Créditiste et député de Rouyn-Noranda, Monsieur Camil Samson, qui s'éta. bien fait un devoir d'assister à cette réunion, en a profité, lorsqu'il fut invité à prendre la parole suite aux propos réalistes et humanistes de Madame Longchamps et après avoir pris connaissance des objectifs de ce vaste mouvement populaire, pour se prononcer clairement en faveur des principes du mouvement "Offensive pour la Vie."

Tout en réitérant que son parti travaillait dans le même sens que ce mouvement, le Chef créditiste a révélé à l'assistance le texte d'une motion qu'il a déposée devant l'Assemblée nationale et qui vise à faire reconnaître le principe du

droit à la vie depuis la conception de la personne humaine. Monsieur Samson a de plus décroché une flèche vers le ministère des Affaires sociales en dénonçant les barèmes du Bien-Etre Social qui ne prévoient aucune allocation sup-

plémentaire pour les familles ayant trois enfants et plus; pire encore d'ajouter celui-ci, la Régie de l'Assurance-Maladie paie régulièrement, même les fonds publics pour des avortements qui ont lieu dans l'Etat de New York.

Le deuxième pont prêt en décembre

Denis LABRECQUE

AMOS - La firme Barraute Construction obtenait, il y a une dizaine de jours, le contrat concernant les travaux d'approche du nouveau pont d'Amos; le travail a donc repris mercredi, le 10 septembre, et monsieur Jean-Charles Leclerc - contrôleur - prévoit que les automobilistes pourront y circuler dès le début décembre.

Cependant, les travaux de pavage ne seront pas entrepris avant le printemps prochain; on attendra en effet la réouverture de l'usine d'asphalte pour compléter le travail.

Rappelons que la même entreprise débutait, le 1er juillet dernier, les travaux de prolongement de la Rue qui doit déboucher sur la route 109 menant à Matagami. Le raccourcissement devrait être complété pour le milieu de mois prochain alors que, encore là, on attendra le printemps avant d'effectuer le pavage.

11 sept 75 p 16

Sav

c'e

OU, QUAND, C'est même pour que poser les chasses et moins jeunes partir à la chasse cours de laquelle revivent les beaux leurs ancêtres. On ne chasse plus comme dans là. Aujourd'hui règlements réchasse au Québec membres du Se Faune sont d'une à toute épreuve faire observer.

Les zones "Où chasser Camille Lafaille, car les qu'à lire leur règlements, les zones, ainsi explicative." Les zones, Témiscamingu 2, J-3, K-1 et 1 La zone J-1 limite sud du Vérendrye; à l'

Textes: Jean Photos: Phil CIER

14 de la CIE Corneille, Noire, le lac rivière Schouest: la Outaouais; la rivière du M La zone J-1 limite sud Rouyn-Norand nord du Vérendrye; limites nord est du parc d et la rivière

Education

Cinéma STRAND

Val d'Or 824-9112

DIMANCHE, LUNDI, MARDI et MERCREDI
les 21, 22, 23 et 24 SEPTEMBRE



L'EXORCISTE

"L'EXORCISTE"

Avec: Ellen Burstyn, Maxvon Sydow, Lee J. Cobb, Kitty Winn, Jack MacGowran, Jason Miller et Linda Blair.

A-16 L'ÉCHO - MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1975

12-11-75 P. 79



AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI
NO: 605-05-382-75

COUR SUPERIEUR

JEAN-PAUL B. DELEAU, domicilié résidant au 500, rue plaines, à Val d'Or, dist. d'Abitibi, THOMAS LEMIEUX, domicilié résidant au 106, rue Laurent, à Val d'Or, dist. d'Abitibi

- Demande

-vs-

OLIVE KEN, autre domicilié et résidant au 100, rue Principale, Château-Guay-Centre, dist. de Beauharnois et maintenant d'adresse inconnue.

Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître au sein d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre. Une copie de la déclaration de la Cour est laissée au greffe de la dite Cour à votre attention.

Le pronotaire adjoint
Jean Grenier

Mergler, Blais
Melançon & Associés

Avocat

ames



ROUYN

yn
bureaux régionaux, régional. Assister et assistance financière et Commission avec les planter et surveiller des relations avec leur application. En vis-à-vis de la loi des cycle, dont l'obtention l'administration, en Une expérience ex de l'administration

ision)

DE LA FONCTION PUY
roy, Québec, G1R 4Z8
SERVICE qu'on peut n-d'oeuvre, dans les aux de la Commission. le titre du concours.

Éval. Hull, J8X 3H2.

L'enseignement aux Indiens a fait l'objet d'un contrat

Armand BEAUDOIN

VAL D'OR - Le chef Louis-Jérôme Papatie, à titre de représentant de la bande algonquienne du lac Simon à Louvicourt, a été l'un des signataires d'une entente conclue, jeudi soir, le 6 novembre, à Val d'Or, avec la Commission scolaire régionale La Vérendrye à propos des frais de scolarité des Indiens qui fréquentent ses écoles.

Une quarantaine de garçons et filles poursuivent actuellement leurs études secondaires sous la juridiction de la Régionale La Vérendrye. Le paiement de leurs frais de scolarité tombe normalement à la charge du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et du Québec. La loi sur les Indiens S.R. 1974, c. 149, autorise le

ministre, selon l'article 114 (L.A.), à signer un tel accord avec la Commission scolaire. Celle-ci a d'ailleurs reçu pareille autorisation en vertu de l'article 226 de la Loi de l'Instruction publique, au chapitre 235 des Statuts révisés 1964, et des modifications apportées à l'article 46 de la loi de regroupement no 27 de 1971.

Le contrat porte les signatures de MM. Robert Jutras, au nom du ministère des Affaires indiennes, et Réjean Hamel, à titre de président de la Commission scolaire, en outre de celle du chef Papatie.

Selon le contrat, le ministre des Affaires indiennes doit payer les frais de scolarité et ceux des services spéciaux d'enseignement que la Commission aura consentis en faveur des Indiens qu'elle

reçoit à ses écoles.

Les versements devront se faire les 31 décembre, 31 mars et 30 juin de chaque année scolaire selon les périodes écoulées à chacune de ces dates d'échéance.

"La Commission, dit le texte, doit intéresser la communauté indienne aux affaires scolaires et encourager les parents indiens à participer activement à l'éducation de leurs enfants et aux activités des comités d'école et des comités de parents".

De son côté, la Commission doit tenir compte des caractéristiques particulières des Indiens pour leur dispenser l'enseignement et les services dont ils ont besoin. On note, par exemple, "que l'étudiant indien provient d'un milieu sociologique et culturel à caractère différent des autres étudiants. . . qu'il possède un mode de penser et d'agir ainsi que des échelles de valeurs qui lui confèrent une identité propre. . . des goûts et des

aptitudes orientés vers un mode de vie plus naturel et plus concret. . ."

La manière dont la Commission traitera avec l'élève indien devra également correspondre aux désirs de ses parents voulant que le milieu qu'il fréquentera favorise son développement intégral. . . et soit davantage humanisé".

Une tâche considérable tombera sous la responsabilité du Service aux étudiants, dont M. Julien Cossette est le directeur, pour que le tout fonctionne selon les termes de l'entente.

Le Service devra notamment faciliter aux étudiants indiens l'accès aux services d'orientation et d'information scolaire et tenter de les intégrer à l'intra-mural et aux autres activités socio-culturelles éducatives et sportives de l'école.

De la part de la Commission, on s'attend qu'elle favorise le regroupement

L'Hydro-Québec ira dans le parc ouest

VAL D'OR - Le Conseil municipal de Val d'Or a accepté la demande de la Commission Hydro-électrique de Québec d'échanger un terrain situé dans le secteur nord de la ville contre un terrain sis dans le secteur ouest du parc industriel.

La ville de Val d'Or a vendu à la Commission Hydro-électrique de Québec un terrain d'un grandeur approximative de 124,800 pieds carrés, situé à l'angle de la 6e Rue et de la 6e Avenue, pour environ \$50,000, au mois de décembre 1973.

Ce terrain est l'objet d'un échange contre un autre d'une superficie d'environ 477,000 pieds carrés, sis dans le parc industriel.

Pour combler la différence de la valeur des terrains échangés, la Ville s'engage à pourvoir les services d'aqueduc, d'égoût et de voirie préliminaire à la Commission qui s'établira dans le parc industriel à cause de la valeur moindre du terrain du parc industriel comparativement à la valeur de l'autre terrain.

Les autorités entendent aménager un terrain adéquat de baseball avec la partie de terrain repris.

A VENDRE

EPICERIE - RESTAURANT
SALLE DE JEUX

Propriété avec terrain.
Situé à Barville.
Pour plus d'information:
S'adresser: 824-6170
734-2257

XIe CONGRÈS-EXPOSITION

de

L'ASSOCIATION DES HÔPITAUX

de la province de Québec au Québec-Hilton ainsi qu'au Centre municipal des congrès de la ville de Québec, les 18, 19 et 20 novembre 1975

THÈME

LES SERVICES HOSPITALIERS: Objectifs 1970 - Réalisation 1975

Chaque visite à ce congrès-exposition permet de gagner un voyage pour deux personnes: Montréal-Acapulco aller-retour par CP AIR et séjour d'une semaine à l'Hôtel El Cid.

C'est une gracieuseté des

HEBDOS A-1

en collaboration avec

VIVA TOURS.

Le tirage aura lieu au banquet officiel du congrès le 19 novembre 1975

COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI

500 rue principale
La Sarre

APPEL D'OFFRE

La Commission Scolaire Abitibi demande des soumissions pour la fourniture et la livraison de 500,000 gallons d'huile à chauffage dans ses écoles durant l'année 1975-76 et 1976-77. (34 écoles)

On peut se procurer ces cahiers de charges, les formules de soumissions, les conditions et les enveloppes préadressées en s'adressant au Régisseur de l'équipement Monsieur Marcel Mayer, 500, rue Principale, La Sarre (Tél: 819-333-5411)

Les soumissions fait à l'ordre de la Commission Scolaire Abitibi seront ouvertes en présence des intéressés le 18 novembre 1975 à l'adresse ci-dessus; à 14 h. 00.

La Commission Scolaire Abitibi ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à La Sarre, ce 5 novembre 1975.

Conrad Aubin,
Directeur Général.

APPEL D'OFFRES

La Ville de Malartic recevra jusqu'à 16.00 heures, (heure locale), lundi le 24 novembre 1975 à l'Hôtel de Ville de Malartic des offres concernant l'aménagement d'un puits, station de pompage et conduites d'aqueduc dans les limites de la Ville.

Les formules de soumission, ainsi que les plans et cahiers des charges peuvent être obtenus au bureau de:

St-Amant, Vézina, Vinet, Brassard,
Ingénieurs Conseils,
1271, 7ième Rue,
Val d'Or, P. Qué.

Téléphone: 825-2233

moyennant un chèque de cinquante (\$50.00) fait à l'ordre de St-Amant, Vézina, Vinet, Brassard. Ce dépôt ne sera pas remboursable aux compagnies ou individus qui ne remettront pas leur soumission dûment complétée.

Les formules de soumission devront être remises sous enveloppe scellée fournie à cette fin dans le devis et porter au coin inférieur gauche l'annotation suivante:

SOUMISSION: Projet: V-440 - Aménagement d'un puits, station de pompage et conduites d'aqueduc.

Chaque soumission, pour être considérée, devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission selon les modalités prévues dans "Les Instruction aux Soumissionnaires".

Les soumissions seront ouvertes immédiatement après la fermeture de la période de soumission à l'Hôtel de Ville de Malartic, en présence des entrepreneurs concernés. Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et cela, sans encourir aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.
M. Réjean Hamel, Sec. Trés. Gérant,
Ville de Malartic,
Abitibi-Est, P. Qué.

10 die 1975 p: 15

Éclair

Ste-Foy, 10 octobre 1975
L'ÉCHO
QUÉBÉCOIS
"IR AUSSI"
l'occasion de
l'iques pays
ours de l'été
to étonné par
Copenhague,
Danoises, par
des lon-
comme bien
la stupidité

L'école Amik-Wiche est une première au Québec et peut-être même au Canada

Textes: Armand BEAUDOIN
Photos: L'Echo - BOURCIER

... j'ai utilisé
transport qui
venir à ma
oplé pour un
ur l'occasion,
bord d'un
Québecair et
it ce qui m'a
du voyage,
un avion de
Paris. Qui
ça il y a
es. Ça fait
une drôle
surtout au
accueilli par
québécoises
ce qui s'est
ous durant
et ce dans
à nous du
Québecair,
eurs pas-
eu droit à
la cabine du
la c'est un
ous qui m'a
Orléans, de
de son der-
pêche sur la
N'est-ce pas
il ça.
s à qui ap-
compagnie,
ire que son
ssi qualifié,
les grandes
ériennes,
aine où les
iment et ça
it Chapeau
ars (et les
clair et vive
de Lemelin,
niversitaire,
rsité Laval,
te Foy, P.Q.

VAL D'OR Il semble bien que l'école Amik-Wiche, de la réserve algonquine du lac Simon, près de Louvicoourt, est une première non seulement au Québec mais aussi au Canada tout entier. C'est ce que l'on a appris à l'occasion des cérémonies d'inauguration qui se sont déroulées dans la journée de samedi, le 6 décembre, non loin de Val d'Or, en présence de plus d'une centaine de personnes représentant l'autorité civile et religieuse, de délégués de commissions scolaires et du personnel enseignant, tout comme de plusieurs hommes et femmes de la réserve indienne.

"MAISON DU CASTOR"
"appelons que la "Maison du castor" (c'est la traduction de "Amik-Wiche") est le résultat de nombreux pourparlers qui se sont poursuivis depuis cinq ans entre le ministère fédéral des Affaires indiennes et le ministère de l'Éducation du Québec pour arriver à doter les de Louvicoourt et de la réserve indienne voisine d'une école d'enseignement élémentaire apte à recevoir les quelque deux cents enfants d'âge scolaire qui y vivent. L'école Amik-Wiche remplace en fait une petite école de trois classes maintenant désaffectée à ce titre au cœur même du village de Louvicoourt. Construite une couple de milles plus au sud sur le territoire de la réserve, elle comprend 75 modules fabriqués à Val d'Or même et rassemblés sur le chantier. Livrée en mai 1975, elle s'élevé en bordure d'un territoire de réserve qui abrite 450 personnes et sur un terrain que les Affaires Indiennes ont loué sous la foi d'un bail conditionnel à la Commission scolaire de Val d'Or.

Anitchi Nabek" (bonjour!) lança-t-elle au tout début sous les applaudissements nourris des assistants. Soulignant la fierté de la Commission scolaire d'avoir créé au sein d'une réserve indienne cet "outil" destiné à atteindre le grand objectif de l'éducation, elle affirma que la Commission scolaire se réjouissait avec la population de Louvicoourt de l'aboutissement de ce projet par lequel deux groupes ethniques, de culture, de mœurs et de mentalité différente pourraient "s'aborder, s'entraider mutuellement et s'enrichir".

LA PRINCIPALE
De son côté, Mlle brissou témoigna sa satisfaction que les élèves n'aient plus à souffrir le balotement d'un local à l'autre, chose qui durait depuis sept ans par suite de l'exiguïté des anciens locaux. Elle rendit hommage à la Commission scolaire de Perron et à celle de Val d'Or pour la réalisation du rêve d'une nouvelle école.

LA LANGUE ALGONQUINE
Le Père Edmond Brouillard, missionnaire de la réserve, fut l'orateur suivant. Exclusivement en langue algonquine (nous lui avons demandé de nous résumer sa pensée dans notre langue!), il fit les salutations d'usage aux organismes et gouvernements représentés. Il émit ensuite le vœu que les parents participent davantage à la vie de leur école. Les enfants, dit-il, ne vont pas là seulement pour apprendre le français, mais aussi leur langue indienne, pour la majorité d'entre eux, qui pourrait être malheureusement appelée à disparaître autrement. C'est là une chose d'autant plus imprévisible qu'on ne voit plus autant aujourd'hui dans les familles les parents enseigner les traditions indiennes et des notions de morale au moyen de fables.

LANIÈRE DE CUIR
Les députés Armand Caouette, pour Villeneuve au fédéral, et Roger Houde, de l'Abitibi-Est, furent ensuite invités à tenir les deux bouts de ce qui tenait lieu de "ruban", en l'occurrence une longue lanière de cuir d'original. M. Paradis fut lui-même prié de manier les ciseaux, ce qu'il fit avec un peu de difficulté en raison de la dureté du matériel.

DIMENSION SPIRITUELLE
Mgr Gaston Duchemin, le vicaire général du diocèse d'Amos, prononça ensuite les paroles de la bénédiction. Auparavant, il fit un parallèle avec les pays du Tiers-Monde où des milliers d'enfants n'ont pas le loisir de fréquenter l'école. Ici le droit de tous est respecté au niveau de l'éducation.

L'orateur se réjouit de la fusion des deux ethnies, Indiens et non-indiens, dans une même école. Les Algonquins, exprima-t-il, ont déjà reçu une éducation sur le plan des valeurs et des attitudes de l'esprit et nous aurions peut-être des leçons à tirer d'eux. Nous aurons à retirer de leur compagnonnage et à nous inspirer de leurs méthodes.

Rappelant que le castor se nourrit de l'arbre en même temps qu'il l'abat, Mgr Duchemin voulut que sa bénédiction revête ce sens d'une préoccupation de l'Église de promouvoir la vie humaine dans toute son intégralité, notamment dans sa dimension spirituelle.

LES PREMIERS OCCUPANTS
Après M. Armand Caouette, qui félicita les promoteurs du projet, le député Houde se réjouit que l'école soit un produit local, puis il soumit un moment de réflexion aux assistants: "On oublie trop souvent, fit-il, que les Indiens sont les premiers habitants



Le "ruban" symbolique utilisé pour l'inauguration officielle de l'école Amik-Wiche était en réalité une lanière de peau d'original. De gauche à droite: M. Roger Houde, député d'Abitibi-Est, Mlle Louise Brissou, principale de l'école, Johnny Brasscoup, interprète algonquin, M. Yvon Savard, directeur de district pour l'Abitibi aux Affaires indiennes à Val d'Or; le chef du Conseil de bande du lac Simon, M. Louis Jérôme; le R.P. Edmond Brouillard, o.m.i., desservant de la Réserve; M. Claude Paradis, adjoint au directeur de l'éducation à Québec pour les Affaires indiennes; mi-caché l'abbé Fernand Gauthier, de Val d'Or, Mgr Gaston Duchemin, vicaire général du diocèse d'Amos, et M. Armand Caouette, député de Villeneuve à Ottawa.



Le personnel enseignant de l'école Amik-Wiche comprend un principal, Mlle Louise Brissou, à gauche ici, deux dames indiennes et six non-indiennes, qui dispensent l'enseignement à 200 enfants s'échelonnant de la pré-maternelle à la fin de l'élémentaire.

du territoire. Nous devons tous développer énormément de respect envers ces premiers occupants du pays". Le député exprima en outre l'avis que si l'on en juge par la façon dont les civilisations traitent leurs minorités, il y a encore énormément à faire envers les autochtones. Et ce ne sont pas les belles bâtisses, les équipements physiques impressionnants qui peuvent compenser pour nos attitudes de compréhension et de bonne entente. Il faudra faire en sorte que "cette belle réalisation (l'école) ne soit pas dépourvue de son contenu culturel".

RAPPORT DE FORCES...
L'adjoint au directeur de l'Éducation aux Affaires indiennes à Québec, M. Claude Paradis, affirma d'abord que, selon lui, cette réalisation d'une école provinciale dans une réserve indienne est une première au Québec. Il y a même de fortes chances, a-t-il ajouté, qu'elle soit une première à l'intérieur de tout le Canada.

Il rendit hommage à la persévérance, la ténacité des promoteurs du projet, puis il affirma que l'école est maintenant là pour recevoir des élèves indiens et non-indiens et pour dispenser à chaque groupe un enseignement général et particulier. Depuis dix ans, le nombre d'élèves indiens à Louvicoourt n'a cessé d'augmenter, passant de 40 à 150 entre 1969 et 1974. Les Indiens sont devenus une majorité. Il fallait donc prendre en considération ce nouveau rapport de forces. Le conseil de bande ouvrit les pourparlers dès décembre 1971 pour l'obtention d'une école adéquate, négociations multiples et difficiles aboutirent à la réalisation d'aujourd'hui.

L'orateur donna beaucoup de détails à ce sujet, puis il exprima le vœu que tous continuent de travailler ensemble pour dispenser au Québec un enseignement général et particulièrement qui sera adapté aux valeurs culturelles des deux groupes composant la population étudiante et dont Indiens comme non-Indiens pourront profiter.

RENCONTRES ET ECHANGE
Le chef Louis Jérôme exprima ensuite dans sa langue seconde, l'anglais, sa satisfaction de la tournée des événements, puis M. Maurice Morand, directeur général de la Commission scolaire de Val d'Or, lui succéda au micro. Il se réjouit de ce que les enfants de Louvicoourt et du Lac Simon pourront à l'avenir fréquenter des locaux de classes "adéquats, accueillants et ensoleillés".

Il a fait applaudir M. Yvon Drolet pour sa coopération inlassable dans les pourparlers, et M. Claude Paradis, auquel il attribue en très grande part la réalisation du projet d'école à Louvicoourt. Il fit de même pour le personnel enseignant qui a travaillé dans des conditions "pas toujours faciles". Amik-Wiche, conclut-il, sera véritablement un "lieu de rencontre et d'échanges de deux cultures qui ont beaucoup à s'apprendre et à s'apporter". La cérémonie se termina par la remise d'une plaque à M. Jean-Louis Leblanc, l'ancien commissaire de l'endroit, et la promesse d'un "cadeau" à son fils Christian, de 3e année, dont le nom fut tiré parmi ceux de six autres compagnons et compagnes indiens qui avaient opté pour le nom "Amik-wiche".

200 ELEVES
Des 200 enfants qui y reçoivent l'instruction de la pré-maternelle à la 6e année inclusivement, 167 sont d'origine mérités et indienne, soit 20 dans le premier groupe et 147 dans le second, et 33 originaires de la population blanche. A remarquer également que, parmi les autochtones qui fréquentent l'école, 53 proviennent de la réserve du lac Victoria, en bordure de la route du parc La Vérendrye, et 94 de la bande du lac Simon. Les Indiens du lac Victoria vivent en résidence à l'ancienne école de Louvicoourt.
Au chapitre du personnel enseignant, huit sont des enseignantes canadiennes-françaises et deux sont des Indiennes, alors que la directrice, Mlle Louise Brissou, est encore en devoir après six années. Un comité de parents, sous la présidence du chef Louis Jérôme, compte 18 représentants des Indiens, trois autres des familles blanches de Louvicoourt, et un délégué des enseignantes en plus du principal de l'école.
"CABANES" DE CASTORS
A l'occasion de l'inauguration officielle, la splendide école resplendissait de propreté en plus de contenir dans à peu près chaque local une profusion de montages sur tableaux ou de reconstitutions on ne peut plus réelles de la vie du castor. Quelques "cabanes" étaient à elles seules des choses à voir tant elles étaient fabriquées de mains de maître.
"KOUÉ KAKINA..."
Mme Noëlla Labelle ouvrit la série des discours à titre de remplaçante du principal de la Commission scolaire de Val d'Or. M. Roland Veillet. "Koué Kakina

Education

PHOTOGRAPHIE: M. BOURCIER

it

Val d'Or

INC.

COMMISSION SCOLAIRE

DE VAL D'OR

Inauguration de l'École de Louvicourt

"AMIK-WICHE"

Depuis mon avènement à la présidence de la Commission Scolaire, je me suis appliqué à favoriser l'harmonie au sein de notre organisation. Ecouter l'autre pour aboutir à une plus grande compréhension mutuelle, nécessaire à la bonne marche d'une entreprise.

La construction de cette école Amik-Wiche (nom indien qui symbolise le travail), n'est-elle pas le résultat normal d'une action soutenue en vue d'aider différents groupes ethniques et mêmes différentes races, à vivre ensemble, même à s'apprendre réciproquement des choses très utiles à une culture moderne?

Cette humble réalisation permettra au personnel enseignant ainsi qu'à la direction, de travailler encore plus efficacement. La Commission Scolaire souhaite donc à tous ces pionniers de l'éducation à Louvicourt ainsi qu'à tous les enfants, un bonheur plus grand dans des conditions plus humaines.

M. Roland Veillet,
président

Commission Scolaire de Val d'Or

"AMIK-WICHE"

La Commission Scolaire de Val d'Or a procédé il y a quelques jours à l'ouverture officielle de l'école Amik-Wiche (maison des castors) sise au Lac Simon. C'est un bien humble édifice à côté des écoles immenses que l'on construit habituellement. Nous sommes cependant bien fiers de cette réalisation car elle signifie pour la première fois au Québec la volonté ferme d'un organisme scolaire public de desservir une population indienne sur leur propre territoire.

L'école Amik-Wiche reçoit actuellement 180 enfants algonquins, métis et français de la prématernelle (5 ans) jusqu'à la 7^e année (12 ans). Douze (12) personnes (dont deux de langue indienne) forment le personnel de l'école soutenu et dirigé depuis cinq ans par Mlle Louise Brisson, directrice. Bien des personnes (enseignants, commissaires, cadres, parents), pourraient vous raconter la longue histoire de ce rêve enfin réalisé mais après combien de rebondissement dus aux multiples négociations de toutes les parties impliquées: commission scolaire, Conseil de bande du lac Simon, parents de Louvicourt, Ministère de l'Éducation, Ministère des Affaires Indiennes et du Nord, gouvernements provincial et fédéral. On ne dira jamais assez tout le dévouement, toute l'abnégation du personnel enseignant et du personnel de direction qui ont oeuvré dans des conditions les plus souvent difficiles tout au long des quelques six ans qu'a duré ce projet. Le 6 décembre a vraiment été une fête pour toutes ces personnes.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que l'école Amik-Wiche devienne de plus en plus le symbole non équivoque de l'unité dans la diversité, de deux entités ethniques qui ont beaucoup à apprendre l'une de l'autre.

Maurice Morand
Directeur général
Commission Scolaire de Val d'Or

- Quelques propos ...

(Suite de la page 16)

ce problème, nous signons des ententes avec les commissions scolaires qui donnent l'enseignement aux Indiens à ce niveau. Le système fonctionne assez bien!

FORMATION DE MAITRES

Le problème de l'éducation des implique également un personnel qualifié. A ce point de vue, M. Paradis signale que les Affaires indiennes ont des ententes avec l'Université du Québec et le Collège Manitou pour la formation des maîtres d'origine indienne. On s'arrange par la suite pour les intégrer dans des écoles fédérales et les placer éventuellement aussi dans les écoles provinciales.

D'ici une dizaine d'années, laisse entendre M. Paradis, on peut prévoir qu'une centaine d'autochtones qualifiés selon les normes universitaires et celles du ministère de l'Éducation auront reçu la formation nécessaire pour dispenser l'enseignement chez les Indiens. Le fait que leur culture soit similaire à celles des étudiants se traduira chez eux par une plus grande aisance dans l'école.

ET LA LANGUE?

Une autre question qui prête à beaucoup de considération particulières et à des politiques non moins particulières est celle de la langue d'enseignement. A ce point de vue, de nous répondre le porte-parole de l'Éducation aux Affaires indiennes, on commence à mettre sur pied un programme d'enseignement dans les langues autochtones là où se trouvent des écoles de juridiction fédérale.

Ainsi, dans les prématernelles et les maternelles, la chose est un fait accompli. Nous avons en réalité ce que nous appelons un "triangle inversé" qui prévoit qu'à un moment donné, l'étudiant commencera son éducation en langue autochtone et que progressivement il poursuivra son apprentissage avec la langue seconde. Quant cet étudiant terminera ses études élémentaires, 90% de l'enseignement se donnera en langue seconde et 10% en langue autochtones.

FRANÇAIS OU ANGLAIS

Quelles est en fait la langue seconde dans un contexte comme celui du Québec? M. Paradis note que c'est l'anglais ou le français selon le choix que les Indiens eux-mêmes en font. Je pense que, comme tout citoyen de la province de Québec, explique notre interlocuteur, les Indiens qui en font partie ont besoin de connaître l'un ou l'autre des langues secondes.

Dépendant de la décision des conseils de bandes, c'est notre politique d'enseigner l'une de ces deux langues secondes pour l'Indien. La langue est un véhicule de communication et il faut

tout de même tenir compte de celle de la majorité. Si jamais ces gens-là veulent sortir de la réserve, soit pour travailler ou pour toute autre raison, ils doivent posséder au moins l'une des langues secondes. Mais il reste qu'éventuellement, l'enseignement pourra se donner davantage en langue autochtone.

LANGUE AUTOCHTONE

Le directeur du district d'Abitibi, M. Yvon Savard, assistait à la conférence de presse. C'est beaucoup plus intéressant pour nous, a-t-il signalé, d'appliquer une telle politique au niveau des écoles fédérales parce qu'à ce moment-là, on a affaire à un groupe homogène. Pour une commission scolaire, c'est plus difficile parce qu'elle doit quand même tenir compte du fait que dans ses écoles, il y a une proportion seulement des étudiants qui sont Indiens. C'est le cas au lac Simon où les Indiens sont même en grande majorité.

Après avoir expliqué que les Affaires indiennes procèdent avec les commissions scolaires par ententes globales, comme au niveau des frais de scolarité, et par des annexes comportant des services spéciaux (engagement d'autochtones, etc.), M. Savard a expliqué que l'Indien doit se sentir bien à l'aise dans sa peau et n'ait pas l'impression d'être en minorité dans son milieu scolaire. Du même coup, l'étudiant non indien doit saisir cette réalité.

DÉCOUVERTE MUTUELLE

Les choses vont d'ailleurs assez loin en certains cas. Il peut ainsi arriver qu'un autochtone donne des cours d'arts plastiques qui débouchent un jour ou l'autre sur l'artisanat indien. La découverte d'un groupe pour l'autre peut aussi se situer au niveau de la langue. Ainsi dans une école de Châteauguay, proche de la réserve Mohawk de Caughnawaga, la langue indienne est une option aussi valable que l'espagnol ou le russe et son choix a même reçu l'approbation du ministère de l'Éducation. A ce chapitre de la langue, le 10% joue donc moins au niveau des commissions scolaires que dans les écoles de juridiction fédérale.

MAITRES ET MATERIEL

M. Savard a également signalé que le ministère travaille depuis deux ou trois ans à développer du matériel autochtone pour les écoles fédérales et pour les commissions scolaires intéressées à l'utiliser. Il est également en train de développer un système de formation de professeurs non indiens qui enseigneront le français ou l'anglais comme langue seconde au niveau des écoles fédérales.

PROBLÈMES DE LOUVICOURT

Le directeur général de la Commission scolaire, M. Maurice Morand, reprit là-dessus qu'au lac Simon, l'enfant indien suit les mêmes programmes que

dans les autres écoles du territoire et débouche sur les mêmes écoles secondaires. Il a fait part des difficultés que rencontre la Commission scolaire à Louvicourt. Le manque de matériel didactique ne nous aide pas, dit-il. De même, il existe un sérieux problème de recrutement de personnel. Ce ne sont pas tous les enseignants qui se sentent le goût d'aller oeuvrer chez les Indiens. Il nous faut donc, dit-il, assurer coûte que coûte les permanences. Avec la nouvelle école, le problème devient encore plus difficile qu'auparavant à l'ancienne. **PLUS DE MAITRES**

Le directeur du district est intervenu à ce moment pour signaler que 12 ou 13 enseignants sont sortis de l'université avec leur diplôme d'enseignement l'été dernier. Il s'agissait des premiers autochtones à s'être inscrits à ces cours trois ans plus tôt. D'autre part, l'été prochain, 130 autochtones, indiens et inuits, suivront le même programme. On peut donc présager que, compte tenu des défaillances en cours de route, 75 à 85 nouveaux enseignants autochtones tomberont à la disposition d'ici cinq ans.

Ce qui n'empêche pas, a-t-il signalé, la formation qui se continue par les voies normales des cégeps et de l'université. Il en sort une quinzaine par année dans les six districts à l'intérieur de la région par ces voies. Le choix devient donc de plus en plus grand aujourd'hui.

Félicitations à la Commission scolaire de Val d'Or pour cette belle réalisation!

Nous sommes heureux d'y avoir contribué



construction Roland Michaud Itée

246, rue Simard
Val d'Or,
Tél: 824-9777

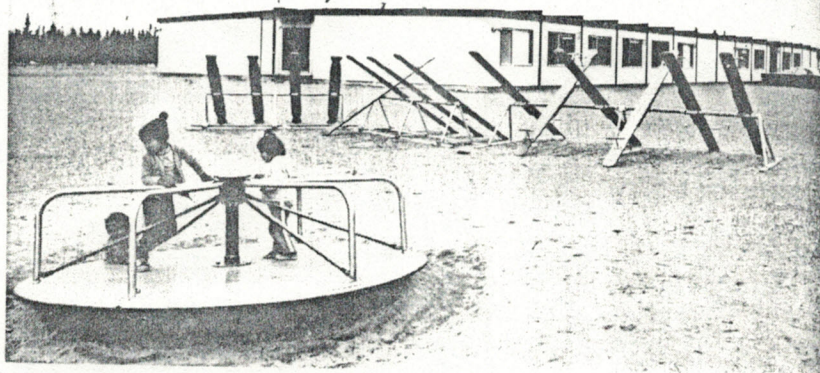
16-7

L'école Amik-Wiche

de Louvicourt

Une autre
réalisation

de



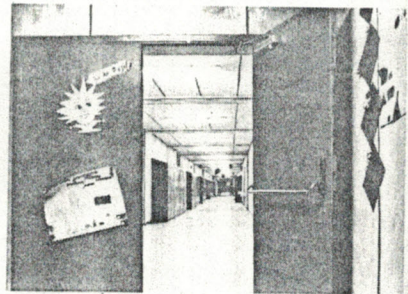
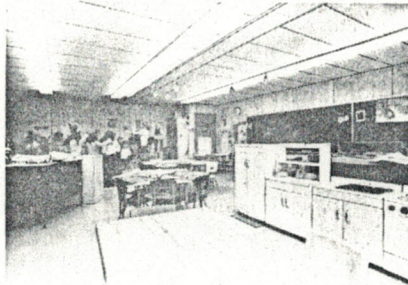
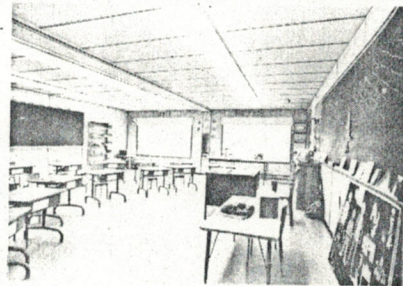
nom du président R...
laire de Val d'Or, le ce...
plaque à un anc...
blanc, de Louvicourt...
laire durant son m...
seuse Potvin.

(Photos l'Ecl...

LES MAISONS QUEBECO HOMES INC.
LES MAISONS QUEBECO HOMES INC.
LES MAISONS QUEBECO HOMES INC.
LES MAISONS QUEBECO HOMES INC.

La direction des Maisons Quebeco est fière de s'associer à la Commission scolaire de Val d'Or pour présenter cette école qui est entièrement au service de la population indienne de la région de Louvicourt.

Les modules de l'école ont été entièrement fabriqués à l'usine Quebeco, de Val d'Or. Le système de chauffage à l'électricité, la plomberie, la ventilation, la peinture, tout a été complété par les spécialistes des maisons modulaires Quebeco.



Un groupe d'inv...
Johnny Brascoup...
Oriol Riopel, M...
Yvon Savard, et

Le nom de "A...
école de juridi...
lac Simon, non...
puisque'ils ont...
cellence d'un...
sonné mieux...
tard à compr...
ethnies, deux

(Photo: l'Echo-BOURCIER)

Boulevard Industriel

C.P. 184

Val d'Or, P.Q.

Inauguration de l'école Amik-Wiche



Au nom du président Roland Veillette, de la Commission scolaire de Val d'Or, le commissaire Noëlla Labelle offre ici une plaque à un ancien commissaire, M. Jean-Louis Leblanc, de Louviovour, pour services rendus à la cause scolaire durant son mandat. Au centre, le commissaire Louise Potvin.



Des artisans indiens sont fiers de montrer de leurs "chefs-d'oeuvre" aux visiteurs présents, dont M. Claude Paradis, le deuxième à droite.

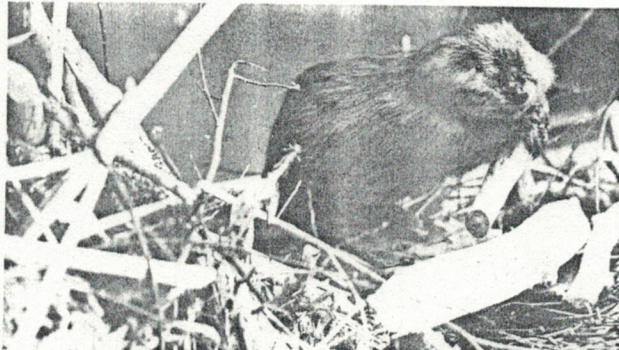
(Photos l'ECHO-BOURCIER)



Un groupe d'invités en grande conversation. De gauche à droite: M. Johnny Brascoupé, interprète algonquin, Elizabeth Powers-Ramsay, M. Oriel Riopel, Mlle Mireille Hardy, de Publicité-Service à Montréal; M. Yvon Savard, et Mgr Gaston Duchemin.



Le principal de l'école, Mlle Louisette Brisson, et le directeur général de la Commission scolaire de Val d'Or, M. Maurice Normand, causent ici avec des dames indiennes faisant partie du comité de parents. En retrait, le chef Louis Jérôme.



Le nom de "Amik-Wiche" (Maison du castor) choisi pour la nouvelle école de juridiction provinciale construite dans la réserve algonquienne du lac Simon, non loin de Val d'Or, sonne fort bien aux oreilles des Blancs puisqu'ils ont toujours entendu dire que le castor est le symbole par excellence d'un être laborieux. Mais, il semble que le mot "canot" aurait sonné mieux à l'oreille de l'Indien. Comme quoi il y aura intérêt tôt ou tard à comprendre le point de vue de l'autre... un peu mieux. Deux ethnies, deux cultures, n'est-ce pas?



Un groupe d'invités parmi lesquels ont reconnu, de g. à d.: MM. Oriel Riopel, directeur général de la Régionale La Vérendrye de Val d'Or; au centre, Armand Brassard, ingénieur et Roméo Julien, président et directeur général de Quebec, et M. Henri-Paul Proteau, le dernier à droite, directeur de l'usine de Quebec à Val d'Or. Quelques dames indiennes représentent les parents et les enseignantes.

MERCREDI 13 DECEMBRE 1975 - L'ECHO 100

L'inauguration d'Amik-Wiche, c'était aussi cela...

VAL D'OR - Un problème de mise en page dû à l'abondance de matière en dernière minute nous a empêchés, la semaine dernière, en dépit de nos 144 pages, de publier ces quelques autres photos prises à l'occasion de l'inauguration de l'école Amik-Wiche, une primeure au Québec, à la réserve algonquine du lac Simon, non loin de Val d'Or. Les voici comme complément d'information.

La Rédaction



Tous les locaux étaient abondamment décorés du castor et de son habitat. C'était un travail et des parents et des élèves eux-mêmes. Naturellement, les artisans étaient à ce point au courant que... les castors n'auraient probablement pas fait mieux! Ici le chef de bande Louis Jérôme et Mlle Louise Brisson, la principale de l'école.



Mme Noëlla Labelle cause ici avec M. Claude Paradis. Elle représentait le président Roland Veillette, de la Commission scolaire de Val d'Or. Au centre, M. Labelle et, à droite, M. Maurice Morand.



Le chef algonquin Louis Jérôme, de la réserve du lac Simon, entretient ici avec un commissaire d'école de Val d'Or, M. Maurice Morand.



De gauche à droite: MM. Roger Houde, député d'Abitibi-Est, Claude Paradis, Yvon Savard et Maurice Morand. En arrière, M. Robert Lacroix, commissaire d'école pour ce secteur.



La conférence de presse qui a précédé la cérémonie d'inauguration de l'école réunissait, de gauche à droite ici, MM. Maurice Morand, directeur général de la Commission scolaire de Val d'Or, et Claude Paradis, adjoint au directeur de l'Éducation aux Affaires indiennes à Québec, Mme Elizabeth Powers-Ramsay, des relations publiques aux Affaires indiennes, et M. Yvon Savard, directeur de district aux Affaires indiennes à Val d'Or. Invisibles dans la photo étaient également présents: Mlle Mireille Hardy, de Publicité-Service à Montréal, et MM. Robert Dupras, conseiller en éducation, et Yvon Drolet, conseiller en orientation.



Le chef Louis Jérôme et son épouse admirent ici une autre "amik-wiche".



L'une des mamans indiennes qui assistaient à la célébration. Le comité des parents était fort bien représenté à cette occasion.

Education